

Une brève histoire de l'école primaire de la Source-Vive

Si l'école primaire de la Source-Vive est officiellement inaugurée en février 1988, il faut retourner plus de cent ans en arrière pour connaître les origines de cette institution de la Municipalité d'Ascot Corner. En fait, l'histoire de cette école est intimement liée à celle des anciennes écoles Notre-Dame-Auxiliatrice et Saint-Stanislas, ainsi qu'à celle de la défunte Municipalité scolaire d'Ascot Corner (1901-1968).

Les commissaires de la Municipalité scolaire d'Ascot Corner ouvrent la première école centrale francophone du village en 1901, dans les locaux de l'ancienne école anglophone construite en 1834. Cette école mixte est prise en charge en septembre 1943 par les Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus. En juin 1949, la résidence des sœurs est complètement détruite par un incendie. Suite à cet incident, les contribuables d'Ascot Corner décident d'appuyer le projet de construction d'un nouvel établissement pour le village, qui recevra à la fois les classes, mais aussi la résidence des sœurs. C'est ainsi qu'est érigé un bâtiment sur la rue Principale, selon les plans et devis de l'architecte André Royer. La nouvelle école, prête pour septembre 1952, est communément connue sous l'appellation de couvent Notre-Dame-Auxiliatrice ; les sœurs dirigent l'école jusqu'en 1963.



L'ancien couvent Notre-Dame-Auxiliatrice, août 2010. (Photo par Alexis Dubois-Campagna, CSRS)



Plan de la série P-1958 du DIP ayant servi à l'édification du collège Saint-Stanislas, 1958. (P-037-001-001, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

De son côté, la construction du collège Saint-Stanislas s'explique par la volonté de poursuivre la centralisation des classes au village d'Ascot Corner et par le désir d'offrir des classes séparées pour les filles et les garçons. En 1957, les commissaires d'écoles d'Ascot Corner demandent l'autorisation au

Département de l'Instruction publique (DIP) – l'équivalent du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) à l'époque – afin de pouvoir faire construire une nouvelle école au village qu'on souhaite réserver à l'usage des garçons ; le couvent Notre-Dame-Auxiliatrice recevra de son côté les filles. La centralisation des classes au village a cependant une conséquence irrémédiable : la fermeture des écoles de rang. Ce scénario se concrétise en 1958-59, avec l'inauguration de la toute nouvelle école Saint-Stanislas, ouverte en janvier 1959, et la vente des écoles de rang nos 2, 3, 4, 5 et 7.

L'annexion du territoire de la Municipalité scolaire d'Ascot Corner à la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke (CECS), en juillet 1968, ouvre un nouveau volet de l'histoire. Dès 1968, la CECS lance des travaux de rénovation des deux écoles du village : par exemple, on accepte les travaux de l'école Notre-Dame-Auxiliatrice en mars 1969, incluant la transformation de l'ancienne résidence des sœurs en une classe de maternelle. En octobre 1971, le MEQ autorise le jumelage de la direction des deux écoles ; cette fusion administrative est annonciatrice de la centralisation des activités dans un seul bâtiment, mais n'anticipons pas trop vite.

En 1983, les commissaires de la CECS entreprennent de nouveaux travaux de modernisation des équipements scolaires. On réalise la phase I du projet d'agrandissement et de réaménagement de l'ancien collège Saint-Stanislas en 1984-85, selon les plans des architectes de la firme Delorme et Morin, incluant l'ajout d'un gymnase pour l'école. Une deuxième phase de réaménagement et d'agrandissement est complétée en 1987-88. Et c'est l'ancien collège Saint-Stanislas complètement rénové qui est rebaptisé école de la Source-Vive en février 1988.



L'école de la Source-Vive, août 2010. (Photo par Alexis Dubois-Campagna, CSRS)

Cette décision mène, à terme, à la fermeture de l'ancien couvent dans l'optique où l'école de la Source-Vive comble tous les besoins de la clientèle étudiante de la Municipalité d'Ascot Corner. Après quelques années de location, on autorise finalement la vente, en septembre 1990, de l'ancien couvent et du terrain de l'immeuble à la Municipalité d'Ascot Corner pour la somme nominale de 1 \$.